

LES TARIFS

Ils sont fixés par le Conseil Général et révisés annuellement (tarif 2017) :

- ▶ Journée complète : 16,35 € (transport & repas compris)
- ▶ Demi-journée : 10,20 €

Ces montants correspondent à la charge restant à payer par le bénéficiaire.

Des aides financières peuvent être accordées aux personnes bénéficiant de l'accueil de jour. Renseignements : auprès de Madame HUBERT, au 02.99.98.46.68.

LES HORAIRES D'OUVERTURE

- ▶ **6 Jours / 7**, toute l'année, sauf dimanches et jours fériés.
- ▶ A la journée : **9h30-17h30** (temps de transport inclus).
- ▶ A la demi-journée : matin ou après-midi.

UN CADRE CONVIVIAL À L'escale

L'espace dédié à l'accueil de jour est sécurisé et intégré à l'architecture de l'Unité Alzheimer « L'Ancre de Marigny », un des hameaux de l'EHPAD.

La pièce de vie de 60m² est composée d'une cuisine thérapeutique, d'un salon, d'un espace activités.

Une salle de repos de 18 m² est attenante, ainsi que des sanitaires adaptés.

La présence du jardin sécurisé de 950 m² (commun avec l'Ancre) permet des activités de plein air.

CONTACTEZ NOUS

Mme Martine HUBERT
Responsable du Service
Tél. : 02.99.98.46.68
m.hubert@chmarchesdebretagne.fr

Mme Guylène MARTIN
Psychologue
Tél. : 02.99.98.68.31
g.martin@chmarchesdebretagne.fr

Centre Hospitalier des
Marches de Bretagne

L'escale
Accueil de Jour
Les Hameaux du Coglais
5, Rue Victor Roussin
35 460 St BRICE en COGLES
Tél. : 02.99.98.68.19



Saint-Brice-en-Coglès



L'escale
L'escale

Un accueil à la
journée... au Centre
Hospitalier des
Marches de Bretagne.

L'accueil de jour *L'escale* reçoit en journée, ou demi-journée, six jours sur sept, toute l'année, les personnes âgées souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées, pour des activités thérapeutiques.

UNE PRISE EN CHARGE ADAPTÉE

L'escale est un lieu d'accompagnement, assuré par un personnel spécialisé, pour les personnes âgées souffrant de la Maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées et vivant à domicile.

L'accueil de jour *L'escale* peut recevoir jusqu'à 6 personnes par jour, pour des activités rythmant la journée, encadrées par une équipe pluridisciplinaire.

► Des activités thérapeutiques variées :

- cognitives : atelier lecture, mémoire, jeux de société, etc.
- pratiques (orientées vers les gestes de la vie quotidienne) : cuisine, vaisselle, jardinage, peinture, tricot, gymnastique, etc.
- artistiques et créatives : art floral, chant, etc.
- sensorielles et de bien-être : atelier esthétique, massages, danse, Snoezelen, etc.

► Une équipe spécialisée, volontaire et motivée :

- Un(e) aide-soignant(e), un(e) AMP (Aide Médico-Psychologique), un(e) ASH (Agent des Services Hospitaliers)
- Un médecin coordonnateur gériatre
- Un cadre de santé
- Un(e) infirmier(e)
- Un(e) psychologue
- Un(e) diététicien(ne), un(e) ergothérapeute, au besoin.
- Une équipe d'animation et de bénévoles

UNE QUALITÉ DE VIE POUR TOUS

► Pour la personne accueillie :

Préserver la vie sociale et le maintien à domicile :

L'accueil de jour *L'escale* a pour objectif la préservation de la qualité de vie de la personne, par le biais de l'accompagnement des gestes de la vie quotidienne et le maintien des capacités physiques et psychiques.

Ouverture vers l'extérieur :

L'escale permet, par le biais de la découverte d'activités variées et adaptées au sein d'une structure d'hébergement, la rencontre avec d'autres personnes et le plaisir partagé.



► Pour la famille et l'entourage :

Accorder un temps de répit :

L'accueil de jour *L'escale* permet à l'aidant et aux proches de s'accorder un moment de répit, afin de mieux accompagner la personne âgée à domicile.

Bénéficier d'un soutien et d'un accompagnement psychologique :

L'escale permet de prendre le relais auprès des aidants, qui pourront alors bénéficier d'un temps d'écoute, d'informations et d'échanges.

LES MODALITES D'ADMISSION

► Médicales :

Les personnes accueillies sont des personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées, ayant bénéficié d'une **évaluation gériatrique au préalable par un médecin**.

Une **visite de pré-admission** sera organisée pour évaluer les capacités de la personne à participer aux activités thérapeutiques.

Si vous souhaitez **plus de renseignements**, vous pouvez contacter l'accueil de l'hôpital pour prendre rendez-vous avec la responsable de l'unité, Madame HUBERT.

► Géographiques :

Les personnes accueillies sont domiciliées sur les **cantons d'Antrain et de St Brice en Coglès**, dans un rayon de 20 Km au maximum.

LE TRANSPORT

► Accueil à la journée :

L'escale peut assurer le transport le matin et le soir, au moyen d'un véhicule adapté et conduit par une personne de l'équipe soignante.

► Accueil à la demi-journée :

Le transport **devra être assuré**, le midi ou en début d'après-midi, soit par l'entourage de la personne accueillie, soit par un agent de l'**ADMR**, dans le cadre du **partenariat** avec le Centre Hospitalier des Marches de Bretagne.